

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique

De : Francois M

Date : 29/03/2024 12:25

Pour : enquete-publique-digues-nevers-sainteloi@nievre.gouv.fr

Bonjour Madame,

Suite à nos échanges oraux lors de notre entretien le 26 mars à la Mairie de Nevers, je me permets de repréciser par écrit certains points que je crois essentiels.

Habitant rue du Vernet à la Baratte, je suis parfaitement conscient que c'est une zone inondable. C'est pour cela que cette étude retient toute l'attention.

Notons que les levées actuelles ont toujours rempli leur mission de protéger la Baratte.

Je ne reviendrai pas sur la seule complexité technique choquante des documents présentés et le manque flagrant de communication envers les concernés, excluant de fait les non-initiés et conduisant à une non-participation évidente des concernés qui sera relevée en final avec étonnement.

Deux solutions sont évoquées pour éviter une rupture violente des levées en cas de crues:

- Le confortement généralisé des ouvrages
- La création de surverses

La première solution est évacuée en moins de 2 lignes alors que la seconde est détaillée en documents de plus de 200 pages ! Aucune analyse comparative avantages/inconvénients/coûts n'est présentée. La solution 2 est donc imposée au public sans évaluation possible. C'est un peu court et facile.

Les levées actuelles sont à plus ou moins 179 m, les surverses sont à 176 m pour l'arasement et 178 m pour les déverses, la crue Q500 est estimée à 178,62 m (sauf erreurs de compréhension, voir point précédent). La solution 1 préserve de la crue Q500, la solution 2 condamne à la crue Q500 nombre de personnes et d'activités. Cette crue, même si sa potentialité est faible, peut survenir demain. Vous conviendrez qu'on ne peut écarter la solution 1 en quelques mots.

Le dossier n'est que technique. On peut supposer qu'il y a forcément un volet budgétaire mais il n'est pas évoqué. Il n'y a aucun volet humain, économique, sociétal. Quid des impacts ? On peut toujours dire que c'est traité ailleurs pour évacuer le sujet et prétexter ainsi que c'est hors sujet pour ne pas y répondre mais force est de constater que sur place, personne n'est au courant de plans d'évacuation, d'exercices d'évacuation etc... Donc concrètement, ce n'est pas réellement traité ailleurs. L'actualité récente dans la Pas de Calais, vallées de la Canche et de l'Aa, prouve bien que les aspects humains et économiques sont maintenant des éléments majeurs qui ne peuvent être reportés à d'autres instances. Le sujet doit être traité dans sa globalité. Il n'est plus possible de traiter ce type de dossier très impactant sur la vie des gens à la manière d'il y a 20 ans,

dans un entre soi de spécialistes techniques, sur des bases essentiellement budgétaires, les aspects sociétaux étant évacués. La société civile a fortement évolué et les impacts qu'elle doit subir sont à étudier avant la crise et non pleurés après.

En conclusion, l'étude présentée n'est pas complète et ne peut être la base d'une consultation citoyenne objective.

Pour autant, la solution 2 augmente le risque d'inondation de crue (Q500) et ne peut convenir. Il reste donc la solution 1 qui, comme je l'ai dit, permet aux levées de continuer à remplir leur mission.